

**FICHE DE POSTE**

Date de mise à jour : 08/02/2021 BOP

**I – DEFINITION DU POSTE**

1	<b>SERVICE : Direction de la biosécurité</b>
2	<b>LIBELLE DU POSTE : Contrôleur phytosanitaire responsable « flux maritimes »</b>
3	<b>NIVEAU DE RESPONSABILITE : 4</b>
4	<b>CATEGORIE DE LA MAQUETTE FUTURE : A</b>
5	<b>CATEGORIE DE LA MAQUETTE ACTUELLE : A</b>
5	<b>FILIERE DE LA MAQUETTE FUTURE : FTE</b>
6	<b>IMPUTATION BUDGETAIRE :</b> PROGRAMME : 962.02 CENTRE DE TRAVAIL : 384 CODE POSTE : 1228 PROGRAMME R.H : 97003
7	<b>LOCALISATION GEOGRAPHIQUE : IDV-Tahiti-Papeete-DBS - Cellule phytosanitaire – Motu Uta</b>
8	<b>FINALITE / DESCRIPTIF SYNTHETIQUE (maximum 50 mots) :</b> Le contrôleur phytosanitaire responsable « flux maritimes » est chargé de la mise en œuvre, du suivi, de l'encadrement, de la réalisation et de l'évaluation des activités de protection de biosécurité liées aux flux maritimes : contrôle et police phytosanitaire aux frontières et à l'interinsulaire, traitements phytosanitaires (à l'export, à l'import et lors des transports interinsulaires), application et mise à jour de la réglementation phytosanitaire. Il est chargé de faire appliquer la réglementation phytosanitaire sur toute l'étendue du territoire de la Polynésie française. A ce titre, il assure et encadre les contrôles de biosécurité aux frontières et à l'inter-insulaire et le contrôle des pesticides à l'importation. Il met en œuvre les mesures sanitaires de surveillance, d'urgence et de gestion des organismes nuisibles réglementés et émergents. En tant que référent « port » de la DBS, son activité est liée à l'ensemble des flux maritimes sur tout le territoire de la Polynésie française. Celle-ci pourra être étendue aux flux aériens en fonction des nécessités de service.
9	<b>EFFECTIFS ENCADRES</b> <b>A</b> <b>B</b> <b>C</b> <b>D</b> <b>Autres</b> <b>NOMBRES : NEANT</b>
10	<b>SUPERIEUR HIERARCHIQUE DIRECT : Chef de la cellule phytosanitaire</b>
11	<b>MOYENS SPECIFIQUES LIES AU POSTE :</b> Moyens bureautiques (téléphone, bureau, ordinateur) et véhicule de service.
12	<b>CONTRAINTE ET AVANTAGES DU POSTE :</b> - Déplacements sur l'ensemble de la Polynésie française et à l'étranger ; - Disponibilité et adaptation à l'activité et aux flux maritimes, aux différentes situations ; - Casier judiciaire vierge pour l'assermentation ; - Poste nécessitant une bonne condition physique car travail en extérieur (sur le terrain) ; - Travail en équipe (tableau de service) intégrant les samedis, dimanches et jours fériés ; - Indemnité de sujétion pour travail de nuit, dimanches et jours fériés et heures supplémentaires.
13	<b>ACTIVITES PRINCIPALES :</b> - Organiser, planifier, superviser et réaliser les missions et activités de contrôle de biosécurité et pesticide en relation avec les flux maritimes ; - Former, accompagner et superviser les agents de contrôle et de traitement ; - Développer et évaluer les outils techniques, réglementaires et moyens de contrôles phytosanitaires ; - Mettre en place le suivi de l'efficacité et la pertinence des contrôles ;

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Etablir les bilans d'activité ;</li> <li>- Réaliser les analyses de risque ;</li> <li>- Participer à l'élaboration des réglementations phytosanitaires ;</li> <li>- Encadrer et gérer le personnel placé sous son autorité ;</li> <li>- Rendre compte des activités associées aux missions ;</li> <li>- Gérer les relations avec les usagers et les partenaires privés et publics ;</li> <li>- Veiller à assurer la continuité du service public.</li> </ul>
--	---

14	<b>ACTIVITES ANNEXES :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Participer aux réunions internes et externes du service dans le domaine de la protection des végétaux et des pesticides ;</li> <li>- Participer aux colloques, séminaires et réunions régionaux et internationaux ;</li> <li>- Suppléer le chef de la cellule phytosanitaire au tant que de besoin.</li> </ul>
----	--

**II – PROFIL PROFESSIONNEL**

15	<b>CADRE D'EMPLOI :</b> Ingénieurs
16	<b>SPECIALITE SOUHAITABLE :</b> protection des végétaux

S: Sensibilisation, A: Application; E: Expert

17	COMPETENCES	S	A	E
	- Connaissance des institutions administratives de la Polynésie française et leur fonctionnement ;		X	
	- Maîtrise de la réglementation en matière de la protection des végétaux ;			X
	- Connaissance en bio agresseurs et leurs moyens de déplacement (théorique et pratique) ;			X
	- Connaissance en agronomie ;		X	
	- Maîtrise de la réglementation en matière de pesticides ;			X
	- Maîtrise des techniques de contrôle et d'investigation ;		X	
	- Maîtrise de l'outil informatique et statistique ;		X	
	- Capacité d'analyse, de mise en cohérence et à synthétiser ;			X
	- Capacité à communiquer en anglais ;		X	
	- Capacité à diriger une équipe ;		X	
	- Capacité à organiser et animer des réunions ;		X	
	- Capacité à écouter, dialoguer et gérer des conflits ;		X	
	- Notions juridiques ;	X		
	- Maîtrise des techniques rédactionnelles pour la rédaction de rapport ;		X	

18	<b>EXPERIENCE PROFESSIONNELLE SOUHAITEE :</b> Expérience dans un organisme de protection des végétaux ou de l'agriculture.
----	---

19	<b>FORMATION D'ADAPTATION OBLIGATOIRE :</b>
----	---

20	<b>DUREE D'AFFECTATION SOUHAITABLE DANS LE POSTE :</b> 3 ans minimum
----	--

Le chef de service

Date :

Signature :

L'agent

Date :

Signature :